OAS/Ser.W

 CID/doc. 353/22 rev.1

 27 juillet 2022

 Original : espagnol

**PROJET D’ORDRE DU JOUR ANNOTÉ DE LA**

**ONZIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES DE L’ÉDUCATION**

**Réunion virtuelle - 10 et 11 novembre 2022**

**« Vers la construction d'un nouveau Pacte continental pour l'éducation dans des**

**contextes changeants »**

(Approuvée à sa s réunion ordinaire tenue le 26 juillet 2022)

1. CONTEXTE

Alors que la crise sanitaire mondiale provoquait la fermeture massive des établissements éducatifs, avec, en conséquence, le défi de garder les élèves dans des processus d'apprentissage formels pour éviter le décrochage, les autorités éducatives ont déclaré que l'éducation était un droit et, en tant que tel, un engagement inévitable de l'État. En ce sens, les ministères de l'Éducation ont axé leurs travaux sur la quête d'un nouveau pacte éducatif qui garantisse la continuité de l'enseignement aux différents niveaux du système éducatif, en portant une attention particulière aux personnes les plus touchées par ces circonstances, par le biais d'une réponse intégrée et systémique offrant des solutions durables et adaptables à des contextes changeants.

Cette crise de l'éducation sans précédent a démontré l'importance de développer des systèmes éducatifs adaptables et flexibles, capables de répondre efficacement et équitablement à des défis de diverses natures. Le dialogue de haut niveau sur les politiques publiques et les actions programmatiques qui s’est tenu dans le cadre de l'Organisation des États Américains (OEA) a donné lieu à un appel à l'action de la part des autorités des pays de la région pour convenir d’un pacte éducatif intégrant les perspectives, les points de vue et les identités de tous les acteurs concernés.

Par la résolution [AG/RES.2955 (L-O/20)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AG/doc.&classNum=5717&lang=s) « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », l'Assemblée générale a reconnu que la pandémie renforçait la nécessité pour les États membres de l'OEA de formuler et de mettre en œuvre de toute urgence des politiques, des stratégies et des programmes visant à réduire leur vulnérabilité et à renforcer leur résilience aux chocs extérieurs.

En 2021, par le biais de la résolution AG/RES. 2967 (LI-O/21) « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : Promotion de la résilience », le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) a été chargé de renforcer ses mécanismes de coopération au développement visant à améliorer la capacité technique et institutionnelle des États membres aux niveaux communautaire, national et régional, ainsi qu’à nouer des partenariats et alliances multisectoriels durables, dans le but d’épauler les États membres, en mettant particulièrement l'accent sur l'aide à la reprise post-COVID-19.

Suite à l'intégration des mandats aux trois niveaux de gouvernement, la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE), lors de sa neuvième réunion ordinaire tenue en novembre 2021, a adopté le thème central de la Onzième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation, à savoir « Vers la construction d'un nouveau pacte continental pour l'éducation dans des contextes changeants ».

1. THÈMES PROPOSÉS
2. **Examen et formalisation des décisions**

 Comme le prévoit l'article 21 du Règlement des réunions sectorielles et spécialisées tenues au niveau ministériel et/ou des hauts fonctionnaires dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré, la réunion préparatoire de la réunion ministérielle prendra des décisions sur les points suivants, lesquelles seront formalisées lors de la première séance plénière de la réunion ministérielle :

* 1. élection de la présidence;
	2. composition de la commission de style;
	3. ordre du jour définitif de la réunion;
	4. installation des commissions et groupes de travail;
	5. décision sur la date limite de soumission des propositions;
	6. durée de la réunion;
	7. autres questions.
1. **Vers la construction d'un nouveau Pacte continental pour l'éducation dans des contextes changeants**

 Les représentants des ministères de l'Éducation de la région ont convenu qu'au-delà de la quête de solutions concrètes aux défis préexistants révélés par la pandémie, il est essentiel de s'appuyer sur les leçons apprises, de partager et d'enrichir les connaissances, les expériences, les préoccupations et les aspirations de la communauté éducative, et d’œuvrer à ancrer ces consensus dans un cadre continental inclusif, diversifié et équitable.

 Les dirigeants et les décideurs des États membres de l'OEA, par le biais de divers espaces de dialogue, ont convenu que le moment était venu de réimaginer un avenir meilleur pour les systèmes éducatifs du monde entier, un avenir où des systèmes éducatifs servent mieux les apprenants et les sociétés, avec des systèmes résilients et réactifs face aux changements rapides, à même de s’adapter et de répondre aux changements ainsi que de gérer et d'assurer la continuité de l'éducation dans des contextes changeants, que ce soit dans un monde post-pandémique ou face à tout autre type de perturbation d’ordre naturel, social, économique ou migratoire.

1. **Une approche systémique pour construire des systèmes éducatifs résilients**

Dans les différentes discussions sur les politiques publiques et les actions programmatiques qui ont été développés dans le cadre des activités du Plan de travail 2019-2022 de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE) et en pleine une crise sanitaire mondiale ayant entraîné une fermeture massive des écoles, les autorités éducatives ont affirmé que l'éducation est un droit et, en tant que tel, un engagement incontournable de l'État.

 Dans ce sens, le travail s'est concentré sur la création d'un cadre d'action pour garantir la continuité de l’enseignement aux différents niveaux du système éducatif, en portant une attention particulière aux personnes les plus affectées par ces circonstances, sur la base d’une stratégie reposant sur l'analyse et la réalité des mesures prises par les gouvernements de la région. Il s’est également agi d’incorporer de multiples perspectives pour avancer dans la construction d'un nouveau pacte continental pour l'éducation dans des contextes changeants grâce auquel, au moyen d'un mécanisme de collaboration régionale, les ministères de l'éducation pourront repenser et réimaginer l'avenir des systèmes éducatifs afin de garantir leur équité et leur résilience.

 En ce qui concerne les actions qui guideront le programme éducatif de la région au cours des cinq prochaines années, il est temps d'imaginer un avenir nouveau et meilleur pour les systèmes éducatifs, qui doivent mieux servir les apprenants et les sociétés et doivent être résilients et réactifs aux changements soudains.

1. **Programme intersectoriel**

 Une collaboration intersectorielle entre les secteurs de l'éducation, du travail et de la santé a été mise en place sur des questions telles les compétences de demain et le cadre régional des qualifications (pour ce qui est du secteur du travail); et les environnements scolaires sains et les aptitudes à suivre un mode de vie sain (pour ce qui est du secteur de la santé). À cet égard, les ministères de l'Éducation de la région ont jugé pertinent d'incorporer dans le projet de deuxième phase du Programme interaméricain d'éducation (PIE) 2022-2027, des lignes thématiques dans lesquelles prévalent les principes d'intersectorialité.

1. **Réception des propositions pour accueillir la Douzième Réunion interaméricaine des ministres de l'Éducation**

 Selon les annexes des Lignes directrices générales pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), un État membre intéressé par l'accueil d'une réunion ministérielle est invité à annoncer son intention lors de la réunion ministérielle précédente, de manière à rejoindre la troïka (voir CIDI/doc.228/17 Add. 1, point 10) et à intégrer le processus ministériel et les activités en préparation de la réunion suivante.

1. BUT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE

Comme le stipulent les Lignes directrices générales pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), l'objectif principal des réunions ministérielles et/ou de haut niveau est de fournir un forum pour une discussion de fond sur les politiques publiques entre les États membres concernant des questions d'intérêt continental. Cette discussion vise à identifier les tendances et les priorités régionales, à permettre l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, et à identifier les possibilités de coopération. Ces réunions constituent un espace permettant aux autorités gouvernementales des États membres d'identifier les priorités communes en matière de coopération régionale et de définir le programme de l'OEA afin d'aider les États membres à progresser par rapport à ces priorités.

1. RÉSULTATS ATTENDUS

On s’attend à ce que les autorités approuvent les priorités et les lignes d'action communes qui guideront le programme régional du processus sectoriel et les travaux de l'OEA pour avancer par rapport à ces priorités, conformément au Plan stratégique intégral de l'Organisation et en complémentarité avec les processus mondiaux pertinents. Les résultats de la réunion ministérielle devraient se traduire principalement par deux documents : i) une déclaration politique basée sur le thème de la réunion et décrivant la vision régionale pour faire progresser le continent en la matière, et ii) un plan d'action, ou sa mise à jour, définissant des mesures concrètes pour répondre aux priorités identifiées dans la déclaration.

1. STRUCTURE DE LA RÉUNION

La réunion suivra la dynamique mise en œuvre lors du processus du cycle ministériel avec les autorités sectorielles. À cet égard, elle se concentrera sur la discussion entre les ministres de l'Éducation des États membres participants, dans le but d’approuver le projet de deuxième phase de Programme interaméricain d'éducation 2022-2027 et le projet de Plan d'action continental pour l'éducation afin de nouer des partenariats durables au moyen de la coopération et d’identifier un mécanisme de financement durable pour la mise en œuvre de la deuxième phase du PIE.

La réunion sera également l’occasion d’identifier les synergies et les possibilités de collaboration et de coopération entre les États membres, ainsi qu'avec les institutions régionales, pour la mise en œuvre d'initiatives liées à la réactivation du secteur de l'éducation dans la phase post-pandémique, au retour en toute sécurité aux cours présentiels et au programme d'éducation numérique.

CIDRP03615F01